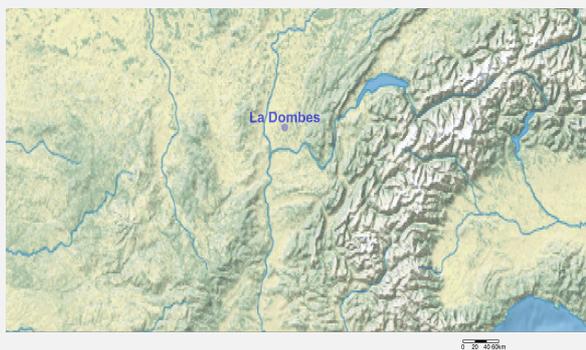




Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 21 March 2023

France La Dombes



Date d'inscription	22 March 2023
Site numéro	2500
Coordonnées	46°01'37"N 05°03'55"E
Superficie	47 659,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le territoire des étangs de la Dombes, riche de plus de 1200 étangs et situé sur un petit plateau au nord de Lyon, représente un patrimoine naturel unique. Celui-ci est la résultante d'une géomorphologie particulière et du façonnement des activités humaines depuis plus de 700 ans. Le système original des étangs piscicoles maintenu pour la production alimentaire mais aussi pour la chasse garantit le maintien d'une grande biodiversité caractéristique des milieux humides et aquatiques. Il se fonde sur un droit coutumier et des techniques qui font la culture de ce territoire. Bien que l'évolution de l'aménagement du territoire, la faible rentabilité de la pisciculture et les impacts des mutations agricoles de ces 50 dernières années aient affecté ce système ancestral, il reste un exemple indéniable de l'accord possible entre biodiversité et activités humaines traditionnelles au sein de l'espace rural. Les difficultés sont là, le changement climatique, ajoutant de l'incertitude, mais la volonté de faire perdurer ce système original est forte. La candidature au label Ramsar vise à renforcer la mobilisation en faveur de la Dombes et à la faire mieux connaître à l'échelle nationale et internationale. Les étangs occupent près de 12000 ha sur une soixante de communes. Plus de 35 000 oiseaux d'eau sont présents chaque hiver. Plus de 20 espèces d'oiseaux d'intérêt européen se reproduisent chaque année. La flore des milieux aquatiques trouve en Dombes un bastion national irremplaçable.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Communauté de Communes de la Dombes
Adresse postale	100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2004
Jusqu'à l'année	2022

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	La Dombes
---	-----------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

La Dombes est un territoire français situé sur l'axe rhéno-rhodanien. La Dombes est située au nord de la ville de Lyon, et s'étend jusqu'à l'agglomération de Bourg-en-Bresse. C'est une région naturelle et historique voisine du Bugey et de la Bresse. Ses limites sont marquées par les formations morainiques déposées par les glaciations würmiennes. A l'Est, à l'Ouest et au Sud, les raides côtières de la Dombes dominent les vallées de l'Ain, de la Saône et du Rhône. La Dombes présente un paysage morainique fortement estompé : la faiblesse des pentes est propice à la stagnation des eaux.

Les limites proposées pour le site Ramsar sont celles du site Natura 2000 (inscrit en ZPS et ZSC), qui s'étend sur 67 communes de l'Ain pour un total de 47 659 ha.

Il reprend les étangs ainsi qu'un territoire d'environ 200 m autour de chaque étang. Ceci donne un périmètre continu en zone centrale là où les étangs sont les plus densément représentés. L'intérêt de ce périmètre est de prendre en compte le lien fondamental que représentent les fossés. Les fossés et leur entretien sont un facteur essentiel du maintien des étangs en Dombes.

Le périmètre comprend environ : 23 % de milieux aquatiques, 15 % de prairies, 27 % d'espaces boisés, 2% d'espaces urbanisés et 32 % de terres agricoles (source : occupation du sol, 2019).

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Région Auvergne Rhône-Alpes / Département de l'Ain
--	--

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Lyon / Bourg-en-Bresse
---	------------------------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	47659
--	-------

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

47659.032

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Continentale

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les principaux services hydrologiques identifiés de ce système original de réseaux d'étangs sont :

- Protection contre les inondations : les étangs sont de longue date des zones de rétention qui aident à réduire l'effet des fortes précipitations à l'aval. L'aménagement du territoire s'est fait en aval (Veyle, Chalaronne, Sereine) en intégrant le fait que chaque année près d'un quart des étangs peut collecter l'équivalent de sa surface en eau (soit environ 3000 ha) et que les 9000 autres ha d'étangs reprennent également une partie de leur volume en eau, entre l'automne et le printemps, et ceci par un fonctionnement subtil en chaînes d'étangs.
- Maintien de la qualité de l'eau : le fonctionnement biologique des étangs contribue à l'épuration d'une partie des eaux des bassins versants qu'ils collectent. Il permet d'assimiler les excédents d'azote épandu sur les terres agricoles et dégrade une partie des molécules et métabolites des produits phytosanitaires issus des mêmes espaces.

Autres services écosystémiques fournis

Les étangs de la Dombes sont des réservoirs de biodiversité exceptionnels. Ce point sera développé ensuite.

La position territoriale et l'histoire locale expliquent l'attrait du territoire comme cadre de vie d'habitants ayant une activité professionnelle dans les pôles urbains périphériques.

Cependant le système des étangs entre directement dans l'économie locale à différents niveaux.

- Agricole : tous les 4 ans, en moyenne, les étangs entrent dans le système agricole local pour la production de céréales.
- Piscicole : c'est la vocation première depuis l'époque médiévale.
- Cynégétique : progressivement l'activité cynégétique s'est développée faisant de la Dombes un secteur reconnu au niveau national pour la chasse au gibier d'eau.
- Loisirs : depuis la fin du XXème siècle, les loisirs se sont développés et diversifiés. De manière ponctuelle, quelques étangs se sont écartés des vocations traditionnelles, pour la pêche de loisir, la découverte de la nature voire les sports nautiques. Depuis le milieu du XXème siècle, la Dombes est réputée pour les observations ornithologiques. Certains écrits de Paul Géroutet (pionnier de l'ornithologie européenne) ont contribué à sa renommée.
- Recherche : La création d'une station d'étude de l'ONC (Office National de la Chasse) dans les années 1990 a permis de développer la connaissance scientifique de cet écosystème en lien avec d'autres territoires nationaux similaires. La Dombes a fait partie jusqu'en 2019 d'un programme national d'étude des étangs en lien notamment avec la Lorraine, la Brenne ou la Champagne. La Fondation Pierre Vérots, qui ouvre son domaine aux chercheurs, participe également à la recherche sur la faune, la flore et les habitats de la Dombes.

Fruit de la combinaison de ces différents services et d'une longue histoire, la Dombes connaît une forte valeur d'usage culturel.

Il est important de revenir au moins brièvement sur l'origine et le fonctionnement hydraulique du réseau d'étangs.

Ce qui fait de cette zone humide, un site rare et unique, c'est l'aspect historique et culturel à l'origine du paysage. Ce territoire a été façonné pour mettre en valeur une région considérée comme particulièrement ingrate. Les conditions de sols et de relief hérités du retrait du glacier Würmien du Rhône, ont favorisé le développement de zones de marais appelées localement Leschères.

La trace des premiers étangs apparaît dans des textes du XIIIe siècle, avec un fort développement au XVe siècle. Ce sont les moines qui ont lancé cette dynamique de création d'étangs visant à favoriser la canalisation des eaux afin de développer l'agriculture et la pisciculture. Ces étangs sont donc devenus l'élément clé d'une région défavorisée par des conditions naturelles, et avec le temps, un espace d'utilité publique. La production de poissons était grandement favorisée au moyen-âge lors du carême. Au travers des années, la Dombes a su garder ses fondements historiques, et les étangs sont au centre de la culture, de l'identité locale mais également de l'économie locale.

Autres raisons

Les étangs sont le milieu récepteur des bassins versants agricole et forestier.

Les étangs sont généralement distribués en chaîne ou en plaques dans lesquelles ils sont interconnectés. Ainsi la majorité des étangs sont dépendants et liés les uns aux autres par des fossés. Les connexions et sens de circulation de l'eau peuvent être complexes et méritent une véritable gestion active, mais également une solidarité entre les différents exploitants et propriétaires.

De plus, le cycle assec / évologie traditionnel des étangs permet une régénération périodique des milieux par le curage du bief, limitant l'atterrissement. Le réseau de fossés est l'élément essentiel pour le fonctionnement des étangs et leur gestion hydraulique. L'entretien de ces fossés, et la gestion quantitative de l'eau sont encadrés par les "us et coutumes", qui ont été encadrés par différents textes au cours de l'histoire dont le dernier constitue une mise à jour d'un document de 1908, appelé le Truchelut.

Ce système est donc complexe. Certains fossés ne sont plus entretenus ou parfois l'eau n'est pas retransmise comme il faudrait, notamment en raison de la baisse de surveillance ou à l'absence de communication due à la réduction de la présence humaine sur le terrain (moins de gardes de propriété, méconnaissance des propriétaires voisins).

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Parmi les espèces qui font de la Dombes un site d'importance internationale, peuvent être citées, le Fuligule milouin (*Aythya ferina*), la Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), le Courlis cendré (*Numenius arquata*) ou le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*), toutes considérées comme menacées à l'échelle mondiale. De façon plus générale, la Dombes a un enjeu certain pour de nombreuses espèces aviaires, à statut divers sur listes rouges monde, Europe, France, ou régionale. Elle porte notamment une responsabilité forte pour la nidification de plusieurs espèces à enjeux prioritaires : l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*), ou encore l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*). Notons également que la Dombes fut l'un des sites de reproduction principaux pour la Guifette moustac (*Chlidonias hybrid*), dont les chiffres ont énormément chuté avec seulement quelques colonies qui persistent chaque année.

L'avifaune est le point fort de la Dombes, mais d'autres espèces caractéristiques sont présentes comme la Bacchante (*Lopinga achine*), au statut vulnérable à l'échelle européenne ou le Grand Capricorne (*Cerambyx Cerdo*), coléoptère au statut vulnérable à l'échelle mondiale, présent dans les forêts dombistes. Autre insecte emblématique, la leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhina pectoralis*), avec une population dont les effectifs 2022 sont très encourageants après plusieurs années inquiétantes. Certaines chauves-souris comme la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) ou le Murin de Beichstein (*Myotis bechsteini*), toutes deux à statut sur liste rouge monde, sont recensées en Dombes. Citons également le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), considéré comme vulnérable à l'échelle mondiale, peu étudié et connu sur le territoire, mais observé ponctuellement.

La diversité en terme de communautés végétales est particulière en Dombes. Propre aux étangs, elle se caractérise par une distribution concentrique de la périphérie, boisements humides, roselières ... aux végétations aquatiques flottantes et submergées au centre de l'étang. On observe une répartition selon le niveau d'eau, des expressions échelonnées au cours de la saison, avec l'apparition des vasières, ou d'une année sur l'autre selon le cycle des étangs. Le nombre de communautés végétales et d'espèces végétales est donc important. Citons deux espèces caractéristiques rares ou menacées : la Damasonie étoilée (*Damasonium alisma*) vulnérable à l'échelle mondiale ou la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) considérée comme vulnérable à l'échelle européenne.

Notons également qu'au-delà des étangs, les milieux boisés et prairiaux offrent des habitats naturels supplémentaires ou participent au cycle de vie d'espèces caractéristiques des étangs.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Critère 3: Diversité biologique

En Dombes, sont recensées :

- 286 espèces d'oiseaux, dont 120 sont considérées comme "nicheur certain" sur 184 espèces observées en période de reproduction entre 2009 et 2018 (synthèse de données Faune-Ain, LPO)
- 15 espèces d'amphibiens
- 19 espèces de chiroptères
- 10 espèces de reptiles
- 54 espèces d'odonates
- 69 espèces de lépidoptères
- plus de 1350 espèces de coléoptères (dont 124 coléoptères carabiques et cicindèles, 102 coléoptères aquatiques, 340 espèces saproxyliques et 365 phytophages) (données issues de la Fondation Pierre Vérots).

Justification

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

La localisation de la Dombes sur l'axe Rhédo-rhodanien, avec plus de 1200 étangs sur un plateau d'environ 100 000 ha, a fait de la Dombes un site de halte migratoire et de refuge pour les oiseaux migrateurs, ou pour l'hivernage, en repli notamment lors de vagues de froid à l'est et au nord de l'Europe.

Les comptages wetland, dépassant largement le seuil des 20000 oiseaux d'eau annuellement attestent de l'importance de la Dombes comme site de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau.

De nombreuses espèces nidifient en Dombes, 184 espèces sont d'ailleurs considérées comme "nicheur certain". Quelques données notables :

La Dombes est l'un de deux sites majeurs de nidification de la Nette rousse (*Netta rufina*) en Europe occidentale.

Elle est le seul site où se reproduit de façon régulière le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)

Egalement le seul site national où se reproduit le Cygne sauvage - cygne chanteur (*Cygnus Cygnus*) depuis 2012.

Pour la première fois en 2021, des couples d'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) ont niché en Dombes.

On constate également depuis quelques années l'apparition de la Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*) sur le territoire.

Comme mentionné plus haut, elle porte une responsabilité forte pour la nidification de plusieurs espèces à enjeux prioritaires.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau	31414 oiseaux d'eau, suivi wetlands international 2021
Entre l'année	2021
Et l'année	2021
Source des données	Comptage Wetlands 2021

De 1991 à 2021, la Dombes a dépassé chaque année le seuil des 20000 oiseaux d'eau à la mi-janvier. Depuis 2011, à 6 reprises le seuil des 30000 oiseaux d'eau à la mi-janvier.

Parmi ce comptage, la majorité sont des anatidés et ont été recensé 25716 anatidés en 2018, 27264 en 2019, 29168 en 2020, 27798 en 2021.

Il est important de mettre en évidence un site particulier, l'Etang du Grand Birieux domaine propriété de l'OFB, qui constitue le site majeur de rassemblement des oiseaux. En 2021, le Grand Birieux accueille 10524 oiseaux d'eau, dont 10501 anatidés, essentiellement des anatidés de surface, soit 38,5% de l'effectif total dombiste.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Quelques effectifs remarquables du Grand Birieux pour 2021 :

- Oie cendrée : 662 sur 1832 en Dombes soit 36% ;
- Sarcelle d'hiver : 4666 sur 5961 soit 78%
- Canard pilet : 655 sur 751 soit 87% ;
- Canard siffleur : 703 sur 1280 soit 55%.

En hiver, les populations d'oiseaux d'eau se concentrent essentiellement sur les plans d'eau non chassés, se déplaçant la nuit pour s'alimenter sur d'autres étangs. 80% des oiseaux occupent ainsi 1% de la surface du site. La Dombes accueille également une population non négligeable d'oiseaux à la saison estivale, après l'arrivée notable des Fuligules milouins en migration prénuptiale.

En 2015, la LPO estimait que la Dombes abritait 38% des effectifs d'oiseaux d'eaux en Rhône-Alpes, pour une surface d'environ 1% de la région.

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Le Fuligule milouin :

La Dombes porte une forte responsabilité en tant que territoire d'accueil de certains anatidés tel que le Fuligule milouin, classée « vulnérable » (VU) sur la liste rouge monde et Europe de l'UICN. La Dombes est un territoire essentiel pour cette espèce que ce soit pour la reproduction ou l'hivernage.

L'indice d'importance international a été fixé à 2000 milouins (MNHN). De 1975 à 2005, les effectifs ont dépassé à 27 reprises ce seuil. De 1991 à 2012, la Dombes a ainsi été classée 1er site français pour l'espèce à 10 reprises.

La densité moyenne de couples cantonnés de milouins pour 10 ha d'eau libre était de 3,1 en 2002, de 3,3 en 2005 et de 2,02 en 2017 (Broyer, 2007, Broyer, 2017).

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

L'indice d'abondance des nichées correspondant à la densité moyenne pour 10 ha d'eau libre était de 0,4 en 2002, de 1,9 en 2004 et de 0,91 en 2017.

Enfin, l'indice de reproduction soit le rapport de la densité de nichées sur la densité de couples atteint 0.45 pour le fuligule milouin dans la Dombes.

Entre exode et migration, venant de Sibérie, d'Ukraine et des pays baltes, drainés par le Rhône le Rhin, ou encore le Danube et les lacs alpins, les étangs de Dombes se trouvent sur un carrefour migratoire incontournable pour les fuligules. Leurs effectifs sont spectaculaires lors de la remontée de février.

Mais, le revers de la médaille n'a rien d'étincelant. Le « rougeot », nom local de l'espèce, réussit de moins en moins sa reproduction, à l'instar des autres canards... L'hivernage est variable, dépendant des conditions d'accueil sur les étangs, et notamment du gel. De quelques centaines à près de 10000 individus peuvent être comptabilisés entre décembre et février. En 2008, les effectifs de milouins ont dépassé les 15000 individus (M.Benmergui).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Alisma gramineum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DD	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	3 localités récentes (ISARA) ; 3 mentions anciennes (CBNA)
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Anacamptis laxiflora</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Butomus umbellatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Calamagrostis canescens</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Carex appropinquata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Carex bohemica</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Carex elongata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Cyperus michelianus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Damasonium alisma</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine alsinastrum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine hexandra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine hydropiper</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine triandra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Eleocharis ovata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Exaculum pusillum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT	<input type="checkbox"/>	CR flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Gratiola officinalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Helichrysum luteoalbum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Hippuris vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Hottonia palustris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Jacobaea paludosa</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Juncus pygmaeus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Limosella aquatica</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia procumbens</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Luronium natans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	Espèce de la Directive Habitats 22 localités récentes connues (stations de 5 à 20m²)
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ POLYPODIOPSIDA	<i>Marsilea quadrifolia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU UICN Europe (2017) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015) Etat de conservation "Défavorable mauvais" dans la Directive Habitats	Espèce de la Directive Habitats 73 observations récentes (forme des patches souvent dense variant de 0,5 à 300m²)
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Nymphoides peltata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Oenanthe fistulosa</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ POLYPODIOPSIDA	<i>Pilularia globulifera</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Plantago uniflora</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Potamogeton acutifolius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Potamogeton friesii</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Pulicaria vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex maritimus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectiella supina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectus triquetet</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Stellaria palustris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de France métropolitaine (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Thyselinum palustre</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Trapa natans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Typha minima</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Viola stagnina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France métropolitaine (2019) CR flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	

Les deux espèces de l'annexe II de la directive européenne Habitats, la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) et le Flûteau nageant (*Luronium natans*), sont dans des situations très différentes en Dombes. La Marsilée trouve en Dombes un bastion national, près d'un étang sur 5 est vraisemblablement occupé avec des recouvrements en vasière parfois très importants sur des milliers de mètres carrés par étang, tandis que le Flûteau nageant n'est connu aujourd'hui que sur quelques étangs, avec un nombre limité à quelques dizaines de plantes présentes par étang.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Arvicola sapidus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : CR gfhfh	3 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Barbastella barbastellus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UCIN Europe : VU Directive Habitats	3 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Bombina variegata</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU LR régionale : VU	Espèce cible très rare en Dombes avec un maille de présence connue.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Cerambyx cerdo</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion mercuriale</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT Europe	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion pulchellum</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU	4 mailles en 2018.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Epitheca bimaculata</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU	5 mailles en 2018

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Erythromma najas</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU	6 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Euphydryas aurinia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : NT	Une donnée ancienne, des milieux favorables encore présents
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Hyla arborea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU LR régionale : VU Annexe IV de la Directive Habitats	Bien représentée en Dombes avec une des plus importantes populations françaises. 95 mailles en 2018.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1ère observation en Dombes en 2022
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT	Espèce patrimoniale. En 2022, l'espèce a été observée sur 15 étangs, avec une reproduction affirmée sur 10 étangs. 1079 observations dont 459 individus différents identifiés avec certitude.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT LR régionale : EN	Un des seuls secteurs de présence en Auvergne Rhône-Alpes. 3 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lopinga achine</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : NT Annexe IV Directive Habitats	11 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lucanus cervus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II Directive Habitats	pas de recensement, espèce semble fréquente dans les vieux boisements
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Miniopterus schreibersii</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LR nationale : EN LR régionale : EN Directive Habitats	4 mailles (2009-2018). 3 mailles en 2018
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Muscardinus avellanarius</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Indicateur de la conservation du bocage. 15 mailles (2009-2018)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis bechsteinii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : VU	6 mailles (2009-2018)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis emarginatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT LR régionale : NT Directive Habitats	6 mailles (2009-2018). 1 maille en 2018.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT LR régionale : EN	Amphibien emblématique de la Dombes et des mares végétalisées profondes. 5 mailles en 2018
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : EN nicheurs	Nicheur certain. 201 mailles (2009-2018). 42 mailles probables en 2018. Enjeu patrimonial, même si elle n'est pas en directive Oiseaux : inféodée à la phragmitaie, dont elle est probablement un des meilleurs indicateurs de l'état de conservation.
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nicheur certain. 236 mailles (2009-2018). 6 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nicheur certain. 473 mailles (2009-2018). 9 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Alcedo atthis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : VU nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain, de 10 à 100 couples. 646 mailles (2009-2018). 5 mailles certaines et 26 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anas clypeata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. De 100 à 900 couples hivernants. 521 mailles (2009-2018). 23 mailles probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : CR nicheurs	Jusqu'à 1200 couples hivernants et quelques nicheurs. 604 mailles (2009-2018)

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7								
CHORDATA/AVES	<i>Anas querquedula</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheur LR régionale : CR nicheur	Quelques couples nicheurs annuellement. 449 mailles (2009-2018). 1 maille certaine en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : CR nicheur	Jusqu'à 560 couples nicheurs et 700 couples hivernants. 804 mailles (2009-2018). 22 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Anser anser</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Nationale : VU nicheurs	Jusqu'à 100 couples nicheurs et 1700 hivernants. 529 mailles (2009-2018)
CHORDATA/AVES	<i>Ardea alba</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	1 maille certaine et 27 probables en 2018. Nicheur certain avec 1 à 3 couples en 2022. 2208 mailles (2009-2018) en raison d'un afflux automnal.
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Régionale : EN nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	De 100 à 200 couples en 2018. 987 mailles (2009-2018). 43 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Ardeola ralloides</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	31	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	31 couples en 2022 (sur 6 héronnières arboricoles suivies). 288 mailles (2009-2018). 3 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Athene noctua</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Régionale : VU nicheurs	Nicheur certain. 369 mailles (2009-2018). 10 observations en 2018
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2000		1.3	VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : EN nicheur Annexe II et III Directive Oiseaux	La Dombes a une importance particulière pour le fuligule milouin, avec des effectifs dépassant régulièrement les seuils d'importance (+ de 1500 individus), et une reproduction avérée pouvant dépasser les 1000 couples reproducteurs. 1087 mailles (2009-2018). 89 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Aythya fuligula</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : EN nicheurs Annexe II et III Directive Oiseaux	De 100 à 150 couples reproducteurs chaque année. Hivernant également. 765 mailles (2009-2018). 33 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Aythya nyroca</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain jusqu'en 2016. 132 mailles (2009-2018). 5 mailles en 2018. Enjeu patrimonial, un des canards nicheurs les plus rares de France : la Dombes est le site où il se reproduisait le plus régulièrement.
CHORDATA/AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheurs LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Pas de nidification certaine depuis de nombreuses années. quelques observations hivernales. 33 mailles (2009-2018)
CHORDATA/AVES	<i>Bubo bubo</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Entre 10 et 20 individus en Dombes. Nicheur certain. 236 mailles (2009-2018). 4 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	622	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nicheur certain.
CHORDATA/AVES	<i>Charadrius dubius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nicheur certain avec quelques couples en Dombes. 252 mailles (2009-2018). 10 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	80	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Nationale : VU nicheur LR Régionale : EN nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Population en baisse depuis plusieurs années avec seulement 80 couples en 2022. Nicheur certain. 395 mailles (2009-2018).
CHORDATA/AVES	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Effectifs importants en hiver, en régression. 540 observations en 2021. Nicheur certain. 1129 mailles (2009-2018) 21 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Régionale : VU nicheurs Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CMS	Nicheur certain. 1416 mailles (2009-2018). 120 à 150 nids en 2018. 200 nids en 2022.
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia nigra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Nationale : EN nicheurs LR Nationale : VU migration Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CITES Annexe II CMS	Nicheur possible. 197 mailles (2009-2018). Régulièrement observé en migration.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7								
CHORDATA/AVES	<i>Circaetus gallicus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur probable. 216 mailles (2009-2018). 1 maille probable en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain avec 10 à 25 couples ces dernières années. reproducteurs. 545 mailles (2009-2018). 4 observations en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Circus cyaneus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain, de 5 à 10 couples reproducteurs. 536 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Columba oenas</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 141 mailles (2009-2018)
CHORDATA/AVES	<i>Coturnix coturnix</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux Annexe II CMS	Nicheur certain. 29 mailles (2009-2018)
CHORDATA/AVES	<i>Cygnus cygnus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain avec 3 couples en 2022. Hivernant également. Population unique en France. 84 mailles (2009-2018). 8 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocopos medius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : CR nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur probable. 94 mailles (2009-2018). 8 mailles probables en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Dryocopus martius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 453 mailles (2009-2018). 3 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	224	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	224 couples nicheurs en 2022 (6 héronnières arboricoles suivies). 1074 mailles (2009-2018)
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza calandra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Régionale : EN nicheur	Nicheur probable. 27 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza citrinella</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 275 mailles (2009-2018). 28 nidifications probables en 2018
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : EN nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 620 mailles (2009-2018). 1 observation certaine et 66 probables en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : EN nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain, près de 150 couples reproducteurs ces dernières années. Enjeu patrimonial emblématique de la Dombes. 495 mailles (2009-2018). 68 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : EN nicheur LR régionale : CR nicheur	2 observations en 2018. Selon une estimation de la LPO il resterait en Dombes des habitats favorables pour une quarantaine de couples.
CHORDATA/AVES	<i>Lanius collurio</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur Annexe I Directive Oiseaux	De 30 à 150 couples reproducteurs. 376 mailles (2009-2018). 10 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : EN nicheur LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 41 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 7 probables en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Locustella naevia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 145 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 16 probables en 2018.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7								
CHORDATA/AVES	<i>Milvus migrans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive Oiseaux	De 30 à 100 couples reproducteurs. 1019 mailles (2009-2018). 7 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Milvus milvus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheur, VU hivernant LR régionale : CR nicheur	Nicheur probable. 366 mailles (2009-2018). 2 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla flava</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : NT nicheur	Nicheur certain. 263 mailles (2009-2018). 6 nidifications certaines en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Netta rufina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain avec potentiellement plus de 1000 couples reproducteurs. Responsabilité forte de la Dombes : l'un des deux sites majeurs de nidification d'Europe occidentale. 974 mailles (2009-2018). 85 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Numenius arquata</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR France : VU nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	59 observations au comptage wetland 2021. Nicheur probable
CHORDATA/AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	211	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	211 couples nicheurs en 2022 (6 héronnières arboricoles suivies). 714 mailles (2009-2018).
CHORDATA/AVES	<i>Pernis apivorus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : NT nicheur Annexe I Directive Oiseaux	De 5 à 30 couples reproducteurs. 257 mailles (2009-2018). 1 observation certaine en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur, VU hivernant Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CITES Annexe II CMS	33 couples nicheurs en 2022 (6 héronnières arboricoles suivies). 373 mailles (2009-2018). Une des rares populations continentales de France pour la nidification.
CHORDATA/AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	2022		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur. Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 1 couple nicheur en 2022
CHORDATA/AVES	<i>Podiceps nigricollis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : NT nicheur	De 150 à 250 couples reproducteurs. 466 mailles (2009-2018). 18 mailles en 2018
CHORDATA/AVES	<i>Porphyrio porphyrio</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 7 mailles (2009-2018). près de 30 couples en 2021.
CHORDATA/AVES	<i>Porzana parva</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : CR	1 couple en 2022
CHORDATA/AVES	<i>Rallus aquaticus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 271 mailles (2009-2018). 6 mailles en 2018
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : VU nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 111 mailles (2009-2018). 1 maille probable en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola rubicola</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR nationale : NT nicheur	Nicheur certain. 501 mailles (2009-2018). 14 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Sterna hirundo</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : EN nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Espèce occasionnelle en Dombes. Nicheur certain. 69 mailles (2009-2018). 2 mailles probables en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia communis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : NT nicheur	Nicheur certain. 641 mailles (2009-2018). 9 mailles en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Upupa epops</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR régionale : EN nicheur	Nicheur certain. 104 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 6 probables en 2018.
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UICN Europe : VU LR nationale : NT nicheur LR régionale : EN nicheur Annexe II Directive Oiseaux	De 80 à 300 couples reproducteurs. 142 individus en hiver 2021, + de 700 en 2018 - 2019. 894 mailles (2009-2018). 26 mailles en 2018.

Le document d'objectifs Natura 2000 donne une présentation plus détaillée des enjeux faunistiques de la Dombes. Pour illustrer l'intérêt patrimonial du site, 27 espèces d'oiseaux nicheurs sont d'intérêt européen au titre de la Directive Oiseaux.

Ce tableau atteste de la diversité ornithologique remarquable de la Dombes. Il est vrai que les synthèses complètes par espèce sont rares étant donné le nombre d'étangs et la faible accessibilité de certains d'entre eux. Les travaux les plus complets disponibles concernent les Ardéidés, les Anatidés, la Spatule Blanche, le Grèbe à cou noir (en cours), la Guifette Moustac et le Cygne chanteur. Mais de nombreuses espèces bénéficient d'un bon niveau de suivi du fait d'un réseau d'observateurs fidèles au territoire.

Toute ceci explique pourquoi les informations sont présentées à deux niveaux :

- par maille (200x200m), qui renseignent sur le nombre de sites de présence. La Dombes comprend environ 25 000 mailles, selon une synthèse de données de la LPO faite pour les données entre 2009 et 2018 pour le document d'objectifs Natura 2000.

Même si le nombre d'observateurs est important en Dombes, moins de 10 fournissent 80% des observations.

Le statut de nicheur est précisé si l'information est disponible.

Même si le statut de chaque espèce n'est pas toujours confirmé, l'avantage de cette présentation des données est qu'elle donne une vue plus homogène de la récurrence des espèces.

- par nombre de couples, pour les espèces bénéficiant d'un suivi standardisé ou d'une attention forte des observateurs.

On constate ainsi que la dynamique de l'avifaune nicheuse des étangs est assez hétérogène :

- avec des espèces emblématiques, stables, telles que l'Echasse blanche, le Bihoreau gris (voire en augmentation comme d'autres ardéidés),
- des espèces typiques des milieux encore présents mais devenue très rares, tel que le Blongios nain ou la Guifette moustac (en régression forte) et des espèces en régression tels que les Canards plongeurs.

En milieu agricole la situation est préoccupante pour de nombreuses espèces inféodées.

En milieu forestier, la connaissance est moindre. Quelques espèces progressent comme le Grand-Duc d'Europe ou le Pic noir.

Hormis l'avifaune, certains groupes bénéficient d'une bonne attention des naturalistes comme les libellules. Cependant les acteurs locaux sont conscients du besoin d'améliorer la connaissance des milieux naturels.

Actuellement les acteurs locaux s'organisent pour renforcer les suivis, et des groupes taxonomiques peu étudiés vont bénéficier prochainement d'études complémentaires comme les chauves-souris.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	<input checked="" type="checkbox"/>	Lacs et étangs plus ou moins turbides, eau riche en bases. Présence d'herbiers aquatiques flottants à Hydrocharition ou Magnopotamion. Formations assez fréquentes en Dombes, notamment Potamogeton lucens, P. obtusifolius, P. berchtoldi, P. graminei.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Herbiers sources de nourriture pour de nombreux invertébrés, d'ombrage, et biotope de reproduction pour les poissons et certains amphibiens et libellules.
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno padion, Alno incanae, Saliciona albae)	<input type="checkbox"/>	Forêts sur sols lourds, généralement riches en alluvions, périodiquement inondés mais bien drainés et aérés durant les périodes de basses eaux. La strate herbacée comporte de nombreuses espèces de grande taille	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Milieu contribuant à la filtration des eaux

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	<input type="checkbox"/>	Communautés de hautes herbes hygrophiles et nitrophiles appartenant aux ordres de Convolvuletalia sepium. Présentes au marais des Echets, réparties sur des portions étroites, souvent en mélange avec les végétations avoisinantes.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Cortège attirant de nombreux insectes et animaux insectivores
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	<input checked="" type="checkbox"/>	Prairies fourragères sur sols peu fertilisés, riches en plantes à fleurs appartenant aux associations de Arrhenatherion et Brachypodio- Centaureion nemoralis. Peu fréquent en Dombes.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Cortège riche en flore attirant de nombreux insectes et insectivores.
Tourbières boisées	<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux pauvres en nutriments. Niveaux d'eau constamment hauts. Milieu présent sur le marais des Echets.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Milieu favorable aux chiroptères.
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara sp.	<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux claires et peu polluées, pauvres en nutriments, riches en bases. Peu fréquent sur le site et souvent peu abondant.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire Herbiers ayant un rôle important dans la chaîne alimentaire des étangs, indicateurs d'une bonne qualité des eaux
Roselières basses inondées	<input checked="" type="checkbox"/>	Composées de Sparganium angustifolium Schoenoplectus mucronatus syn Scirpus mucronatus, Sagittaria sagittifolia	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire Les roselières ont largement régressé en Dombes depuis les années 1990. Ces végétations sont un enjeu majeur.
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	<input type="checkbox"/>	Prairies à Molinia sur sols pauvres en nutriments et plus ou moins humides, peu fréquentes en Dombes où on les retrouve dans les contextes les plus acidiphiles et forestiers. Résultent d'une gestion extensive avec fauche tardive.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Cortège d'une forte richesse floristique
Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletalia uniflorae et/ou d'Isoeto-nanajuncetea	<input checked="" type="checkbox"/>	Lacs, étangs et mares à végétation pérenne de Littorelletalia uniflorae et/ou à végétation annuelle d'Isoeto- Nanojuncetea durant les périodes sèches. Formes fréquentes en Dombes quand dominées par Eleocharis acicularis.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire, favorable au stationnement des limicoles en période de migration pré et postnuptiale et à la nidification des petits échassiers. Milieux présentant des espèces végétales à très haute valeur patrimoniale.
Roselières hautes	<input type="checkbox"/>	Formations végétales quasiment monospécifiques de Phragmites australis, Phalaris arundinacea, Typha latifolia	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire
Jonchaies	<input checked="" type="checkbox"/>	Largement présent en ceintures plus ou moins larges des étangs souvent étendus sur les queues d'étangs, dominées par le Juncus effusus	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'eaux comme le Fuligule milouin ou la Nette rousse comme site de nidification

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#)

Les différents habitats naturels présentés ici jouent un rôle fondamental car ils constituent une mosaïque de milieux humides. Certains sont d'une grande diversité floristique comme les vasières, d'autres sont peu diversifiés mais sont des habitats essentiels pour la faune et la vie de l'écosystème étang, comme les roselières. Signalons, que certains habitats sont très marginaux et mal localisés comme les tourbières boisées (derniers exemples certainement au marais des Echets).

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Rappelons ici qu'il est nécessaire d'aborder le territoire considéré par une approche à différentes échelles imbriquées en poupées russes pour comprendre les caractéristiques écologiques des étangs de la Dombes :

- Première échelle : L'ensemble des étangs de la Dombes au sein du plateau, le jeu de la dynamique naturelle et de la gestion traditionnelle, a pendant probablement des siècles façonnés les caractéristiques de la biodiversité locale.

La majorité des étangs est vidé chaque année pour la pêche. Et chaque année 20 à 25 % des étangs sont en assec, de mars à octobre, avec une rotation continue sur une majorité des étangs.

Sur cet ensemble de plus de 1200 étangs, une diversité de situations cohabite. Ce système a engendré une forme de sélection, en particulier pour la petite faune aquatique. L'étude des libellules illustre cette situation avec un cortège d'espèces typiques des plans d'eau temporaire comme les demoiselles du genre *Lestes* sp. (Leclercq, 2015). Il a favorisé de fortes populations d'oiseaux d'eau et une flore aquatique extrêmement riche.

Le plateau des étangs est un espace globalement perméable qui présente de nombreuses structures écopaysagères sur lesquelles s'appuient les déplacements de la faune.

- Deuxième échelle : les chaînes d'étangs et leur bassin versant, l'échelle pour comprendre et agir sur les étangs car c'est la dimension fonctionnelle et humaine de la gestion de l'eau.

- Troisième échelle : l'étang, au cours de l'évolage, une succession végétale s'opère, différentes activités s'y côtoient influençant la présence ou l'absence de telle ou de telle espèce.

Pour revenir à la gestion traditionnelle des étangs, on peut considérer qu'elle est primordiale pour le maintien des caractéristiques écologiques du site. En effet, l'alternance assec/évolage permet le développement d'espèces végétales de vasières et limite l'atterrissement des étangs, favorisant ainsi la présence d'oiseaux d'eau attirés par la production en végétation et en micro-organismes.

A l'échelle régionale, d'après le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), la Dombes est considérée comme un réservoir de biodiversité dans sa globalité.

Pour aller plus loin dans la description des trames écologiques du territoire, un rapport sur les trames vertes et bleues a été établi par Mosaïque Environnement en 2019.

L'étude révèle que le périmètre Natura 2000, le cœur de la Dombes, est un espace globalement fonctionnel pour la faune ciblée, uniquement d'un point de vue structurel. Même si des travaux plus approfondis seraient à conduire, la connectivité des habitats apparaît plutôt bonne. C'est aussi le cas grâce aux nombreuses structures éco-paysagères sur lesquelles s'appuient la faune pour se déplacer. On peut toutefois noter une raréfaction des éléments bocagers, majoritairement causée par les évolutions des pratiques agricoles. De plus la qualité des haies semble assez variable avec un sur-entretien récurrent limitant fortement le potentiel de nombreux linéaires.

Les principaux changements s'étant opérés au XXe siècle en Dombes sont :

- la réduction de l'activité piscicole du fait de la faible rentabilité,
- les changements sociétaux réduisant la main d'œuvre impliquée dans l'entretien,
- le changement des paysages agricoles vers l'agriculture intensive, impactant la qualité de l'eau,
- le développement d'espèces exotiques, en premier lieu le Rat musqué et le Ragondin.
- le changement climatique engendrant des périodes de canicule et des années avec très peu de précipitations.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Cours d	0	0.93	Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Mares	3	10	Rare
Eau douce > Lacs et mares >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques	Prairies humides	2	12.35	Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres	Ripisylve, aulnaie marécageuse, autres boisements humides	1	198	Rare
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		4	5	

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
1: Étangs d'aquaculture	Etangs et bordures piscicoles	1	5350
2: Étangs	Etangs et bordures d'étangs non piscicoles	2	5350
3: Terres irriguées		3	
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles	Fossés	4	

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Prairies non humides	7395.44
Cultures / vergers	15268.59
Friches	170.6
Lande ligneuse	98.93
Coupe forestière	82.56
Haie	2118.68
Bosquet	74.05
Forêt ouverte	131.68
Forêt fermée de feuillus	9452.9
Forêt fermée mixte	82.05
Forêt fermée de conifères	220.38
Peupleraie	354.14
Plantation de feuillus	92.45

(ECD) Connectivité de l'habitat

Les principales ruptures sont causées par les infrastructures routières, des routes départementales à forte circulation comme l'axe Bourg-en-Bresse / Lyon qui passe au centre de la Dombes des étangs.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex pseudocyperus</i>	Espèce végétale patrimoniale. Protégé dans l'Ain
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Juncus alpinoarticulatus</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Juncus tenageia</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia palustris</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Najas marina</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Najas minor</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Poa palustris</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Potamogeton trichoides</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex hydrolapathum</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Scutellaria minor</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Sparganium emersum</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Thalictrum flavum</i>	Espèce végétale patrimoniale.. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Utricularia australis</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : NT

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia dubia</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Phytolacca americana</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Quercus rubra</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria japonica</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solidago gigantea</i>	Actuellement (impacts mineurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Depuis 2012, un plan de lutte contre la Jussie est mis en place. La FREDON (Fédération Régionale des Organismes Nuisibles) est soutenue financièrement par le Département de l'Ain pour des chantiers d'arrachage. La dispersion de la Jussie est sous contrôle mais des foyers importants sont découverts chaque année.

La Communauté de Communes de la Dombes en charge du Natura 2000, avec l'appui d'un financement du programme Leader, a recruté en 2020 un technicien chargé d'appuyer les opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment la Jussie et le Ragondin. L'objectif est de favoriser l'implication des propriétaires. Pour la Jussie, il s'agit de mettre en place des chantiers d'élimination testant différentes techniques pour n'utiliser l'arrachage manuel qu'en contrôle.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Castor fiber</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Cottus gobio</i>			
CHORDATA/CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra planeri</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Micromys minutus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Telestes souffia</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Carassius carassius</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Faxonius limosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Silurus glanis</i>	Actuellement (impacts mineurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les espèces exotiques envahissantes de l'ichtyofaune sont en partie régulées lors des pêches d'étangs, les exploitants veillant à les éliminer. Le risque de ces espèces vient alors des étangs non pêchés et des ouvrages qui laisseraient migrer ces espèces vers d'autres étangs.

Bien que n'étant pas une espèce exotique envahissante, certaines précisions peuvent être apportées concernant le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*). Notamment en raison de l'interaction entre cette espèce et les espaces de production piscicole. Cette espèce peu connue localement avant les années 1990, s'est progressivement installée, perturbant de manière conséquente l'activité piscicole. Les pisciculteurs ont dû largement augmenter leur présence sur le terrain ou subir celle de l'espèce qui lors de la concentration d'individus en automne et en hiver impacte fortement la production de poissons : prédation directe, blessures (rendant le poisson non commercialisable), stress.

Or la gestion traditionnelle des étangs, indispensable à la préservation de la biodiversité locale, repose en grande partie sur cette pisciculture. Malgré le statut de protection dont bénéficie le Grand cormoran, une réglementation adaptée a été appliquée afin de protéger les piscicultures ainsi que les rivières aux peuplements halieutiques les plus vulnérables. Au vu des enjeux cette réglementation émane d'un consensus sur le territoire entre socio-professionnels, association de protection de la nature (LPO – Ain), et services de l'Etat qui ont donc autorisé le tir de l'espèce, par dérogation, avec un quota local.

La population hivernante a été suivie par l'ONCFS sur un échantillon de 107 étangs jusqu'en 2018, repris par la collectivité en 2020, pendant la période des pêches d'étangs (au cours de laquelle les poissons sont plus vulnérables aux attaques des piscivores) et par la LPO lors des comptages hivernaux Wetlands. Les effectifs semblent stables depuis la fin des années 2000 et la population nicheuse reste faible du fait de la régulation (estimée à une vingtaine de couples au maximum).

La modification des pratiques piscicoles permet également une lutte contre la prédation du cormoran. Des cages et filets de protection sont utilisés pour protéger les poissons, la période de pêche a été réduite, et les étangs sont surveillés à l'automne et en hiver. Ces pratiques montrent de bons résultats. On observe également ces dernières années l'apparition de bassins artificiels plus faciles à protéger.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Le climat dombiste relève du climat rhodanien, à l'interface de l'océanique, du continental et du méditerranéen. Le continental l'emporte, historiquement proche des 900 mm de précipitations par an et de 10-11°C de température moyenne annuelle.

En moyenne la température annuelle à Marlieux était de 11,3°C sur la période 1982-1999, contre 12,3°C sur la période 2000-2018. Sur les seules 18 dernières années, on note une augmentation de 1°C.

La pluviométrie du site est devenue irrégulière (tendance à la baisse sur les 3 dernières années avec des épisodes de sécheresse importants) et des pics de chaleurs répétés et extrêmes pour la région sont observés. Ceci perturbe le cycle d'alimentation en eau des étangs, remettant ainsi en question les pratiques ancestrales de gestion de l'eau, de la pisciculture et de l'agriculture, et mettant le changement climatique au cœur des réflexions actuelles du système dombiste.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Du fait de sa topographie ténue, le plateau dombiste se trouve répartis entre 4 bassins versants : la Veyle, la Chalaronne, le bassin de la Sereine et du Cottet qui se jettent dans la Saône et celui du Toison qui se jette dans l'Ain. Le tout faisant partie du bassin Rhône Méditerranée.

4.4.3 - Sol

- Minéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Limon très homogène en surface, d'origine éolienne et d'environ 3 m d'épaisseur. Strates profondes composées de dépôts glaciaires argileux renfermant des lentilles sableuses ou de cailloutis sablo-graveleux de la Dombes.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La Dombes est constituée d'un chapelet d'étangs organisés en chaînes et alimentés par un réseau complexe de fossés, estimé à plus de 730 km de long. Les niveaux d'eau sont régulés par des vannes (empellements) et subissent un marnage naturel en période estivale. La majorité des étangs sont vidés tous les 5 ans environ et laissés en assec avec culture pendant 1 ou 2 ans.

(ECD) Stratification et régime de mélange Les eaux de surface et les eaux souterraines se rejoignent au niveau des ruptures de pentes du plateau, là où une partie de la nappe affleure et développe des sources qui alimentent les rivières (exemple zone de captage la Chappelle-du-Chatelard)

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Les sédiments des étangs ont deux origines :
 - Le ruissellement direct du bassin versant ou via le réseau d'alimentation
 - Le dépôt de la matière organique issue de la production biologique de l'étang.
 Malgré le développement des couverts d'interculture, les terres agricoles perdent une partie de la terre végétale lors des fortes pluies. De plus les étangs, lors des vidanges, renvoient des sédiments dans le réseau hydrographique.

Les étangs encore exploités pour la pisciculture et la production agricole sont régulièrement curés. Lors de la production agricole une partie des sédiments, sous forme de matière organique, est reprise par la végétation cultivée. Le chaulage peut permettre également une meilleure minéralisation des vases durant l'assec des étangs.

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	La turbidité des étangs est très variable et dépend de l'année d'évolage ainsi que de l'empoisonnement.
(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	La lumière pénétrant dans les étangs est relativement faible autour de 40 cm quand la transparence est bonne.
(ECD) Température de l'eau	Température supérieur à 20°C sur 6 mois de l'année, peut dépasser les 30°C lors de fortes chaleurs.

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

Alcaline (pH>7,4)

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

pH de l'eau oscillant entre 5,5 et 6,5. Une partie des étangs est amendée en chaux afin de limiter leur acidification. Le pH varie au cours de la journée.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

Mésotrophe

Oligotrophe

Dystrophe

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Les étangs de la Dombes sont en majorité eutrophes. L'enrichissement de l'étang se fait de manière naturelle par l'accumulation et la décomposition des débris animaux et végétaux dans l'étang. Mais il est également accéléré dans le cas d'apports d'intrants (azote et autres engrais) provenant des écoulements du bassin versant ou d'apports directs sur l'étang (sur eau vive, rarement, ou en culture sur l'année d'assec).

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats
significativement différents

Décrive d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les étangs de La Dombes se trouvent au sein d'un paysage agricole, plus vaste, dominé par la grande culture, en particulier en plaine de l'Ain. Celui-ci est cerclé par des infrastructures de transports et des vallées.
La périphérie de la Dombes est plus densément peuplée que le centre caractérisé par les étangs. L'influence la plus forte en matière d'aménagement du territoire est celle de la métropole de Lyon et de ses habitants. De manière secondaire, l'agglomération de Bourg-en-Bresse est également un territoire urbanisé dense influençant l'aménagement du territoire rural proche dont fait partie la Dombes.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Élevé
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/atténuation des changements	Élevé
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Faible
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé

Dans le site: 50 000 (population)

En dehors du site: 300 000 visiteurs

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

Etude de faisabilité d'un SIQO « Poisson de la Dombes » menée par l'APPED.
Etude sur la part des étangs dans la lutte contre les inondations (secteur de Montluel)
Pour le bassin versant de la Sereine, le modèle numérique d'étude des ruissellements montre que les effets d'une pluie centennale se traduisent par une crue trentennale en raison de la présence des étangs sur l'amont du bassin versant. Les bénéfices sont multiples, surtout d'un point de vue économique si l'on considère le montant des dégâts évités. Antea Group, 2019. Etude technique portant sur l'analyse du fonctionnement des cours d'eau ainsi que du ruissellement urbain, torrentiel et agricole sur le bassin versant de la Sereine, du Cottet et de leurs affluents

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le site de la Dombes a été façonné en une zone d'étangs au Moyen-Âge. Le maintien des étangs et leur exploitation depuis cette époque est lié à une tradition de gestion de l'eau qualifiée d'us et coutumes résumé à plusieurs reprises au sein d'un ouvrage, le Truchelut en 1908, et l'ouvrage « les usages des étangs de la Dombes » en 2017.
L'étang, et son exploitation, au cours du cycle traditionnel sont le lien d'expression d'un patrimoine culturel propre à la Dombes : type d'ouvrage, vocabulaire, histoires locales...
Cette gestion avec alternance d'années en eau et en assec permet une régénération périodique des milieux, favorable aux espèces des vasières, ainsi qu'une limitation de l'atterrissement de ces étangs peu profonds. Elle permet aussi de conserver des bordures d'étangs en pente douce qui favorisent les vasières et roselières, favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La Dombes a été une principauté durant quelques siècles, pris entre le duché de Savoie et le la Bourgogne, rattaché à la couronne de France en 1762.
L'histoire du site se traduit par quelques vestiges de mottes castrales, les poypes et aussi dans l'architecture locale plus récente qui présente des éléments remarquables : Abbaye de Notre Dame des Dombes, églises à polychromes, constructions en brique (château de Bouligneux, tour du Plantay), habitat traditionnel en pisé.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

L'étang est un lieu de collaboration, d'intérêts communs et de partage entre différents acteurs.
L'intervention des pisciculteurs, agriculteurs et propriétaires assure la conservation des étangs en en permettant leur alimentation en eau, en évitant leur atterrissement et en permettant la régénération des végétations naturelles.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le site Natura 2000 de la Dombes est constitué quasi exclusivement de propriétés privées dont la majorité de la surface est répartie en grands domaines (> 50 ha). Les propriétaires sont des personnes physiques ou morales telles que des sociétés type SCI, GFA ou SCEA. Depuis la révolution française, en particulier lors de la révolution industrielle, de grands domaines privés se sont constitués sous l'impulsion des chefs d'entreprises lyonnais.

On observe actuellement une double dynamique foncière, avec à la fois des divisions de propriétés par successions et des reconstitutions de grands domaines par de nouveaux investisseurs. La propriété publique des étangs, et des autres milieux naturels, est très limitée en surface (moins de 10 étangs pour 200 ha) et il n'y a pas de dynamique d'acquisition.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

OFB
Fondation Pierre Vérots
Fondation pour la nature et l'Homme
Département de l'Ain
Communauté de communes de la Dombes

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Pierre Lévisse, chargé de projet Natura 2000/PAEC

Adresse postale:

100 avenue Foch, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Adresse de courriel:

paec-natura2000@ccdombes.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Extraction d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plantations bois et pâte à papier	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Impact moyen	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Matériel génétique introduit	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déchets solides et ordures	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Températures extrêmes	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sécheresses	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déplacement et modification de l'habitat	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Quatre menaces majeures :

- Le changement climatique, caractérisé par des sécheresses récurrentes et une augmentation de la température moyenne
- La mauvaise gestion de l'eau par la disparition des pratiques de gestion du cycle traditionnel des étangs (alternance assec / évitage)
- Les pollutions diffuses, majoritairement issues des pratiques agricoles,
- Les espèces exotiques envahissantes.

La valeur économique des étangs conditionne leur maintien et la gestion de l'eau. Les deux activités dépendantes des étangs sont : la chasse au gibier d'eau et la pisciculture.

Le changement de vocation des étangs est également une menace potentielle, de même que le morcellement des chaînes d'étangs en petites propriétés, qui complique la gestion collaborative des étangs, essentielle en Dombes.

La diminution des surfaces de prairies en bordure d'étangs met également en péril la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau et réduit les surfaces d'alimentation disponibles. Le succès reproducteur est en forte régression sur le site.

La pollution agricole constitue également un enjeu important. En effet, en période d'assec, les étangs sont mis en culture, avec, ou non, une utilisation de produits phytosanitaires, qui se retrouvent dans les eaux des étangs une fois remis en eau. Ainsi, le territoire encourage la suppression ou l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, notamment grâce à des subventions (Livre blanc du Département de l'Ain).

Les boisements humides, généralement en périphérie directe des étangs, sont un enjeu du site, mais pas ou peu soumis à des menaces.

Ailleurs, là où la sylviculture constitue un intérêt économique, la plantation est une activité fréquente. Mais généralement en accord avec les principes de gestion durable des forêts typiques de la plaine (Chênaie-charmaie). Il n'y a pas de production de pâte à papier localement. Une certaine vigilance est de mise de la part des acteurs de l'environnement quant à la plantation d'espèces exotiques en vue de l'adaptation au changement climatique. Un travail partenarial est en cours entre les forestiers et la structure animatrice du site Natura 2000 afin d'adapter les pratiques en fonction du niveau d'enjeu écologique des parcelles forestières.

Enfin, pour l'ensemble du site, le changement climatique constitue un enjeu majeur. Les observations locales tendent à noter un changement dans la répartition saisonnière des précipitations, avec des hivers plus secs limitant la recharge en eau des étangs. Le réchauffement global pose également problème pour la température des étangs. Celle-ci dépasse déjà les 20°C pendant les 6 mois les plus chauds de l'année et peut atteindre 25°C à 30°C au cœur de la saison. Un réchauffement supérieur pourrait engendrer une importante mortalité du poisson de plus en plus importante.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	La Dombes	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201635	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autres réserves de chasse	Etang du chapelier	https://patrimoines.ain.fr/n/eta ng-du-chapelier-a-versailleux/n:1135	partiellement
Espaces Naturels Sensibles	Etangs de la Dombes (5 sites)	http://patrimoines.ain.fr/n/etangs-de-la-dombes/n:1333	partiellement
Réserve de Chasse	Réserve départementale de la Dombes	http://patrimoines.ain.fr/n/reserve-departementale-de-la-dombes-a-villars-les-dombes/n:1337	partiellement
Site naturel inscrit	Marais des Echets	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030609.pdf	partiellement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	SAGE BV Ain		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF de type I : Etangs de la Dombes	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030608	partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF de type II : Ensemble formé par la Dombes des étangs et sa bordure orientale forestière	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820003786	partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	La Dombes RA01	http://www.rdbrmc-travaux.com/basedreal/pdf_act/pdf_fiche_zico.php?table=zico&numero=RA01	partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

la Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Régulation/gestion des déchets	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre:

Il faut noter qu'aucun étang de la Dombes ne bénéficie de protection réglementaire stricte du type Réserve Naturelle. Seuls certains sont en maîtrise foncière publique.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

La Fondation Pierre Vérots (site non ouvert au grand public mais accueil de scientifiques et d'étudiants dans le cadre de formations, et plus marginalement de classes scolaires locales) : <https://www.fondation-pierre-verots.fr/>
 Le Parc des Oiseaux intègre une explication des enjeux de la Dombes : <https://www.parcdesoiseaux.com/>
 Dombes tourisme intègre dans son programme d'activités de nombreuses visites dédiées à la découverte de la nature de la Dombes : <https://www.dombes-tourisme.com/fr/>
 Le syndicat mixte de la Veyle Vivante propose des interventions en milieu scolaire.
 Les sites ENS des étangs de la Dombes (étang Prêle, Grand Birieux, Vernange et Chapelier) sont équipés d'observatoires favorisant l'accueil de particuliers et de groupes en sortie de découverte.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): <https://www.ccdombes.fr/decouvrir/la-biodiversite-en-dombes-natura-2000/>

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais un plan est en préparation

Autre information

Il s'agit du programme d'actions du document d'objectifs du site Natura 2000 (DOCOB N2000). validé en juillet 2021. Etant donné la taille du site, la plupart des actions proposées seront à préciser en fonction de la mobilisation locale et des possibilités budgétaires. D'où la distinction entre plan de gestion (Docob) et plan de restauration (programme opérationnel). Le montage d'un plan d'actions conséquent est en discussion qui impliquera une priorisation des actions proposées dans le docob. La question de l'adaptation au changement climatique semble l'axe de travail prioritaire. Cependant interviennent déjà en lien avec la zone humide :

- Les syndicats de rivières, en particulier sur la réduction des pollutions diffuses,
- La CC Dombes en lien avec la FREDON sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en particulier le Ragondin et les jussies exotiques,
- La CC Dombes sur un test de restauration de roselières et l'accompagnement des propriétaires dans la gestion écologique des étangs,
- L'OFB, sur la base de l'expérience de l'ONCFS au niveau local, en suivi écologique et recherche sur le milieu.
- La Fondation Pierre Vérots qui accueille des chercheurs travaillant sur la faune et la flore des zones humides.

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

- Suivi de la qualité de l'eau : l'Etat et les syndicats de rivières ont quelques stations de mesures, ainsi que certains professionnels.
- Suivi des EEE, notamment les deux Jussies exotiques.
- Etude des communautés végétales en 2019 par la CC Dombes.
- Suivi de la Leucorrhine à gros thorax (Leurcorrhinia pectoralis) par des stages, en 2018, 2021.
- Suivi des oiseaux : comptages Wetlands chaque année.
- Suivi des oiseaux : différents suivis (comptage flashs, suivis piscivores, suivi des héronnières, recherche des colonies de Guifette etc.) anciennement pilotés par l'ONCFS en cours de réorganisation avec la Fondation Pierre Vérots, l'OFB et la LPO.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

APPED (Association de Promotion des Poissons des Etangs de la Dombes), Syndicat des Etangs de la Dombes, 2017. Document de référence présentant la réglementation de l'exploitation de la Dombes « Usages des étangs de la Dombes ».

BROYER, J., 2002. Résultats comparés de la reproduction des anatidés dans trois principales régions de nidification de France : la Dombes, la Brenne, le Forez. *Alauda* 70 : 377-386.

BROYER, J., 2007. *Faune Sauvage* n°277. Nidification des anatidés en France : analyse des variations dans les principales régions. p.4-11

BROYER, J., FERRIER, C., 2017. *Bulletin* n°16 Reproduction des anatidés en France. La saison 2017 dans les principales régions de nidification. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

BURGEAP, 2015. Callouts de la Dombes et alluvions du couloir de Certines, Etude des ressources majeures en eau souterraine pour l'AEP. Phase I, II et III + rapport cartographique. SIEP, CD01, AERMC. 200 p.

LEBRETON P., 2019 - Le climat de la Dombes : analyse et synthèse critique d'un dérèglement climatique, les cahiers de la Fondation Vérots n°7, 35p.

Mosaïque environnement & CC Dombes, 2020 – Document d'objectifs du site Natura 2000 de la Dombes. Non validé.

RICHER S. & BROYER J., 2014. Connaissances des facteurs influençant la biodiversité des étangs piscicoles : quelques principes de gestion issus des travaux de l'ONCFS. ONCFS, pôle « étangs continentaux », 60 p.

SARRAZIN B., 2011. Budgets en eau d'étangs de la Dombes. Mise en perspective avec le changement climatique, programme PEP aquacole 2008-2010. 42 p.

SCEAU R., 1980. Les étangs de la Dombes : Fondements socio-économiques d'un système hydraulique. *Revue de Géographie de Lyon*, p.129-159.0

VERTES-ZAMBETTAKIS, 2019. Etude des végétations du site Natura 2000 de la Dombes. CC Dombes.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<2 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<3 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



étang de Saint-André-de-Corcy (*Pierre Lévisse, 01-10-2021*)



Pêche d'étang (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Guifette moustac (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Le "thou" d'un étang - outil de gestion traditionnelle de l'eau en Dombes (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Echasse blanche (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Cuivré des marais (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Etangs de la Dombes (*Maurice Benmergui, 20-04-2014*)



Grèbe à cou noir (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Leucocorhine à gros thorax (*Maurice Benmergui, 01-10-2021*)



Comité de pilotage Natura 2000 (*Pierre Lévisse, 01-10-2021*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription